

Destinataires : Tout CCIAG

Date : 18/05/2020

## PRECAUTIONS D'USAGE DU GEL HYDROALCOOLIQUE

**Nous avons été alertés d'un risque de brûlures lié à l'utilisation de gel ou solution hydroalcoolique en présence de points chauds ou charges électrostatiques. En effet, un incident est survenu chez un client d'une société française.**

Ce phénomène a lieu en raison de l'évaporation de l'alcool formant des vapeurs inflammables. Particularité de l'alcool, une très faible énergie est suffisante pour l'enflammer, et la flamme est quasi invisible au départ. La brûlure n'est ressentie qu'au bout de 15 à 20 secondes.



**Nous vous recommandons d'être prudent à l'utilisation du gel. Autant que possible, privilégiez l'utilisation d'eau et de savon.**

Après utilisation du gel hydroalcoolique, qui est inflammable, attendre d'avoir les mains sèches avant de :

- Travailler avec une flamme ou sur points chauds,
- Toucher des surfaces pouvant générer de l'électricité statique,
- Fumer,
- Utiliser un micro-ondes, four ou plaque chauffante,
- Toucher des surfaces métalliques, par exemple votre véhicule.

### Stockage et véhicule :

Attention au stockage en période chaude dans les véhicules : le gel hydroalcoolique peut s'évaporer 6 fois plus à 50°C qu'à 20°C.

**Vanessa Souchet**  
Responsable Sécurité